Votre calendrier des collectes

LES LACS DE L'ESSONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Octobre 2014 à avril 2015

À GRIGNY PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LES LACS DE L'ESSONNE

A partir du 1er octobre 2014, emballages et papiers ne font plus qu'un !

Par Laurent Sauerbach,
Président de la Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne

Depuis quelques années, vous vous êtes investis dans un effort de réduction des déchets ménagers et de tri sélectif. Cette action porte ses fruits puisqu'elle a permis de baisser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et d'optimiser les quantités de déchets produites. Merci à vous !

A partir du 1er octobre 2014, des ajustements des collectes de vos déchets ménagers seront mis en place : vous pourrez désormais mélanger les journaux magazines et les papiers (bac bleu) dans les emballages (bac jaune).
Si vous souhaitez vous séparer du bac bleu, vous pourrez le faire en appelant le numéro vert gratuit 0 800 502 090, afin qu'il vous soit retiré.
Bien entendu, si vous souhaitez conserver encore votre bac ou votre caissette bleue, vous le pourrez. Les éboueurs collecteront alors les deux bacs (jaune et bleu) dans le même camion.
Bien cordialement

Le chat a neuf vies. Le papier en a cinq. (Pour le papier, c'est prouvé.)
Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.
recyclons-les-papiers.fr | ecofolio

QUESTION : Combien de fois peut-on recycler une feuille de papier ?

REPONSE : 5 fois. Les fibres d'origine végétale du papier finissent par s'user au fur et à mesure des recyclages successifs. Mais permettre à un objet en papier ou en carton d'être réutilisé 5 fois, ce n'est déjà pas si mal.

FLASH SPÉCIAL !!

L'information est confirmée ....

Le PAPIER rejoint les EMBALLAGES ...

FLASH SPÉCIAL !!

Vert :
Bouteilles, pots en verre, bocaux en verre uniquement, hors sacs plastique.

Jaune ou orange :
Les bouteilles de soda, d'eau ou de lait, les briques de lait avec les bouchons, de jus de fruits, les bouteilles d'adoucissant, de lessive, les boîtes de conserve vides, les bouteilles d'huile, les cannettes, les aérosols, les boîtes d'emballage en carton non souillées…

Journaux, magazines, revues (sans les films plastique) et autres papiers d'écriture

DES QUESTIONS - DES RÉCLAMATIONS
DES REMARQUES
Numéro Vert (appel gratuit)
0 800 502 090

Vert foncé :
autres déchets non recyclables

LE SAVIEZ-VOUS ? Le « Point vert » qui figure sur 90 % des emballages ne signifie pas que le produit est recyclable ou sera recyclé. Il indique que le fabricant verse une taxe à une société chargée de valoriser les déchets (Eco-Emballages, Adelphe). Les fonds sont reversés aux collectivités locales et servent à la mise en place de la collecte sélective et au recyclage. En moyenne, la contribution du fabricant est de 0,7 centimes d'euro par emballage.

Les déchets verts à Grigny

LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX EN MAISONS INDIVIDUELLES SE TERMINERA LE 15 DÉCEMBRE 2014 ET REPRENDRA LE 30 MARS 2015.

ATTENTION ! Du 17 janvier au 14 février 2015, vous pourrez déposer vos sapins de Noël (hors sapins floqués blancs), le samedi matin au Centre technique Municipal de Viry-Châtillon, de 8h30 à 12h. En dehors de ces dates, vous voudrez bien vous déplacer en déchetteries.

A partir du mois de Mai 2015, les fréquences diminuent et passent de 4 à 3 passages aux mois de septembre, novembre, décembre 2015. Elles passent également de 4 à 2 passages au mois d'août 2015. Les composteurs demeurent à votre disposition gratuitement : un équipement en bois qui vous permet de diminuer les volumes de végétaux présentés en sacs à la collecte. **Valorisez vos déchets par le compostage.**

Sont collectés le gazon, le feuillage, les fleurs fanées, les tailles, les petits branchages obligatoirement attachés en fagots
de 1.8 m maximum.
Attention ! Les troncs d'arbre, même débités, ne pouvant être compostés, doivent être déposés en déchetteries. Les sacs papiers doivent être présentés à la collecte avant 6 heures du matin, dans la limite de 10 par collecte.
Le stockage de végétaux de plus de 24 heures n'est pas autorisé sur le domaine public.
Des sacs « végétaux » sont disponibles gratuitement :

➜ A la communauté d'agglomération « les lacs de l'Essonne », 52 avenue du Président Kennedy – 91170 Viry-Châtillon.

VOUS HABITEZ EN MAISON INDIVIDUELLE, ET VOUS VOUDRIEZ FAIRE DU COMPOST PLUTÔT QUE D'EN ACHETER ?
La Communauté d'Agglomération met à votre disposition gratuitement un composteur en bois de 400 litres (1 m² au sol). Vous pourrez ainsi réaliser votre compost en y déposant vos **déchets organiques** (épluchures de fruits & légumes, boites d'œuf en carton, marc de café...) et vos végétaux (tontes, petits branchages...). Vous limiterez ainsi le volume de vos déchets et leur présentation aux collectes. N'hésitez pas, contactez le service « Gestion des Déchets » au **0800 502 090** (Numéro vert gratuit).

Les déchetteries

Plusieurs déchetteries départementales sont à votre disposition gratuitement.
Vous pouvez y déposer toutes sortes de déchets (cartons, végétaux, troncs d'arbres, terres, pierres, plaques de béton, chaudières, batteries, peinture, solvants, produits toxiques, électro-ménagers …).

Attention ! Pour accéder aux déchetteries, la Communauté d'Agglomération vous délivre une nouvelle carte d'accès à votre nom sur présentation d'un justificatif de domicile (factures EDF, GDF, quittance...). N'hésitez pas à contacter l'équipe de la gestion des déchets au **0 800 502 090**.

➜ **L'apport de déchets est limité en quantité et par semaine :**

- 4 pneus,
- 4 pièces informatiques ou electro-ménagers,
- 2 bouteilles de gaz,
- 2 batteries,
- 2 extincteurs,
- 50kg de déchets spéciaux (peintures, colles, médicaments, huiles...).

Calendrier des collectes

Grigny

Octobre 2014 > Avril 2015

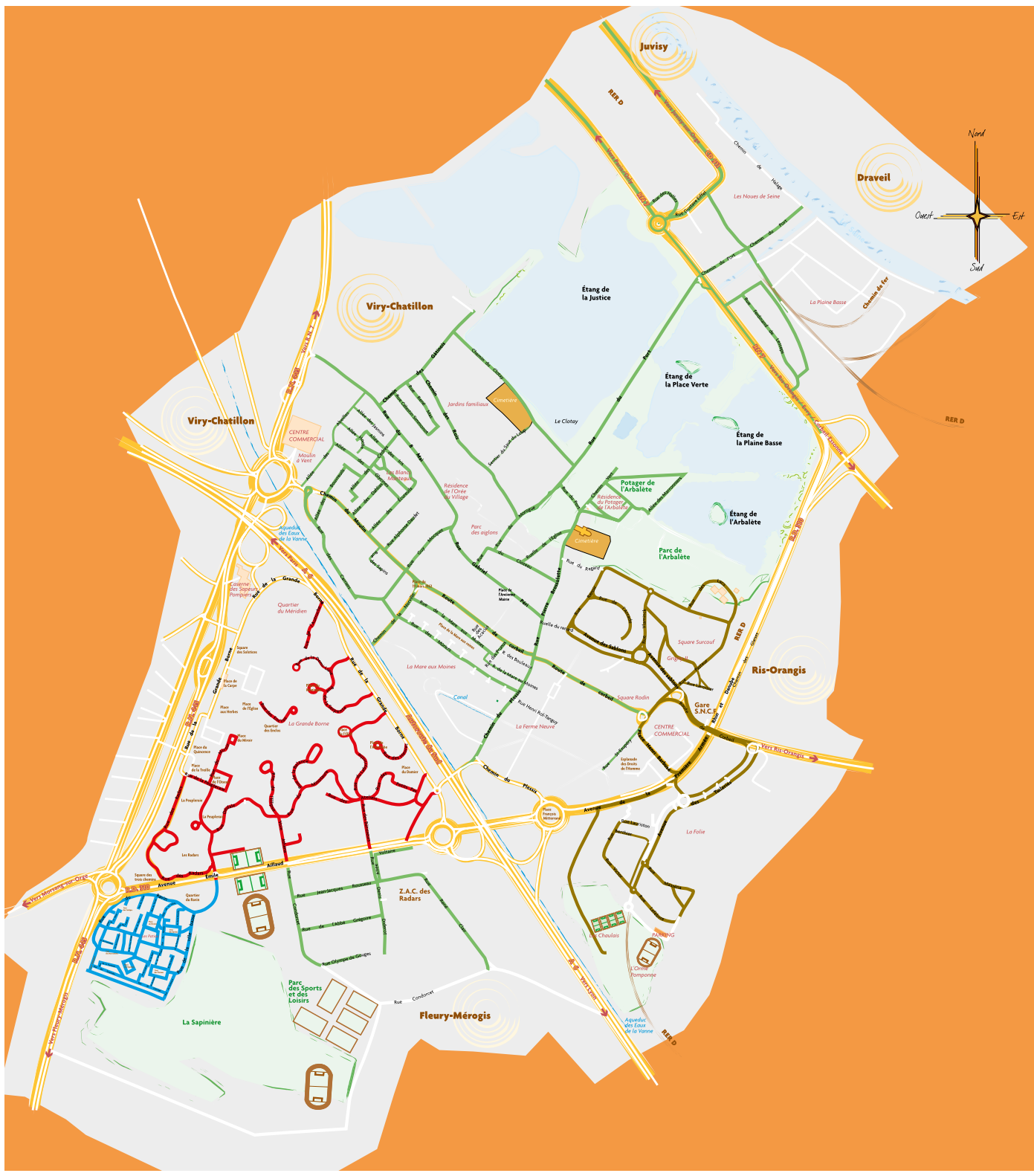

L'enlèvement des encombrants à Grigny

➜ Attention aux encombrants !!!
Les objets volumineux sont nombreux et encombrent les caves et les greniers. Ces déchets sont collectés une fois par mois par quartier. Ils doivent être déposés sur le trottoir avant 6 h du matin.

➜ Attention : ne sont pas collectés

- gravats,
- cuve à mazout,
- chaudière,
- chauffe-eau,
- ballon d'eau chaude,
- végétaux,
- produits toxiques,
- pièces automobiles,
- ordures ménagères.

Les encombrants ne doivent pas être stockés sur le trottoir plus de 24 heures avant leur enlèvement.
La quantité maximale autorisée est de 4m³.

En cas de doute, merci de vous adresser au numéro gratuit avant toute sortie d'objets volumineux sur le trottoir.

DES QUESTIONS - DES RÉCLAMATIONS - DES REMARQUES

Numéro Vert (appel gratuit)
0 800 502 090

Encombrants des particuliers

- 1er samedi - Village
- 1er et 3e jeudi - Grigny II
- 1er et 3e jeudi - Grande Borne
- 1er et 3e jeudi - Les Patios

Les bornes d'apport volontaire de Grigny

➜ Les points d'apport volontaire de verre sont répartis sur 18 points de collecte :

- Avenue de la Grande Borne (Méridien)
- Place de l'Oiseau
- Rue de la Peupleraie
- Stade Omnisport Jean-Miaud
- Voie Athéna
- Rue de la Serpente
- Avenue de la Grande Borne
- Rue Pasteur
- Route de Corbeil (la Mare aux Moines)
- Route de Corbeil (centre commercial)
- Route de Corbeil (RD310)
- Route de Corbeil (place Henri-Barbusse)
- Avenue des Tuileries (conservatoire)
- Rue des Bâtisseurs,
- Rue du Chemin vert
- Ruelle du Curé

● Verre

Calendrier des collectes

Grigny
Octobre 2014 > Avril 2015

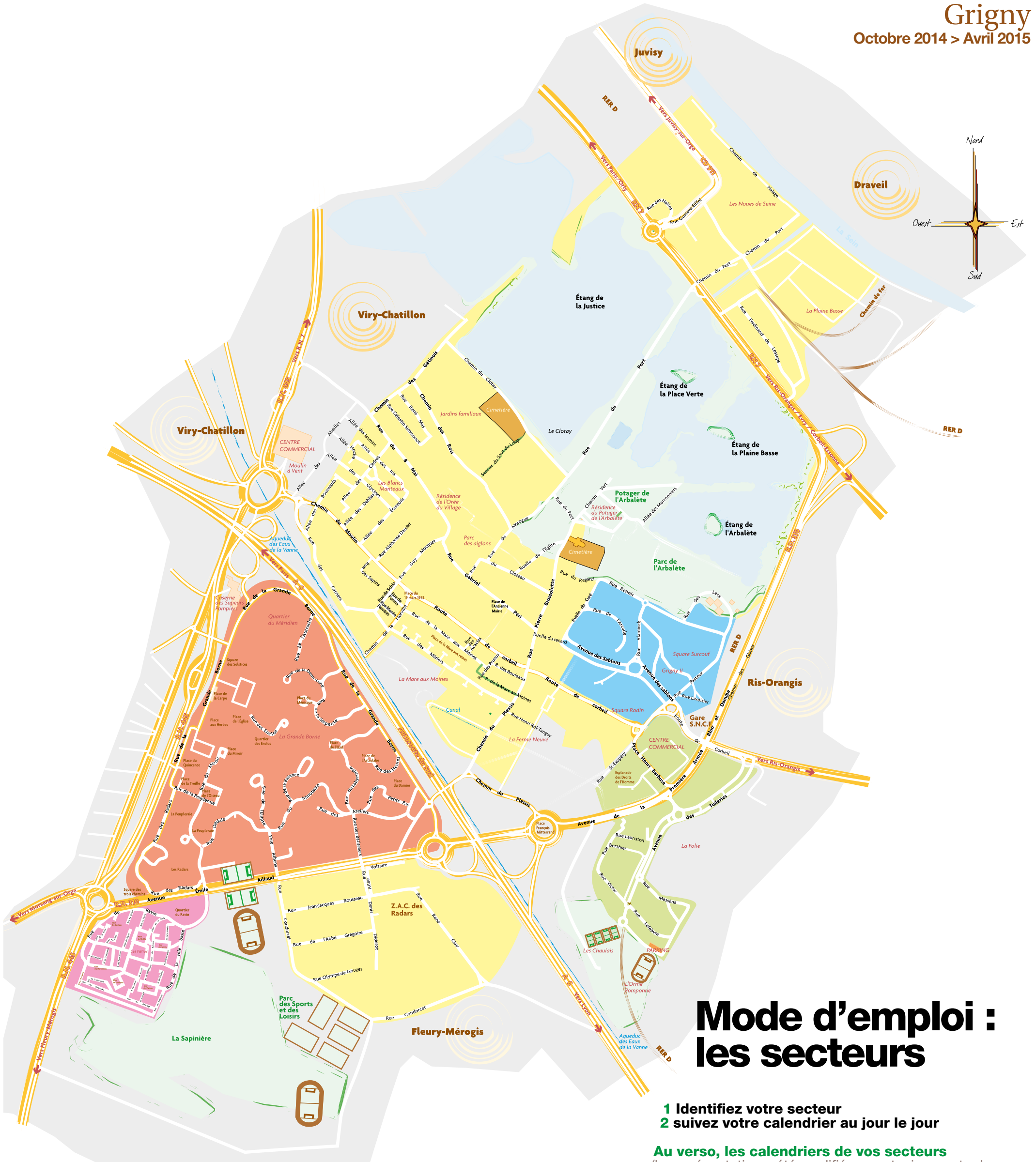

Mode d'emploi : les secteurs

1 Identifiez votre secteur
2 suivez votre calendrier au jour le jour

Au verso, les calendriers de vos secteurs
(leur présentation a été modifiée pour tenir compte des remarques émises par certains habitants)

Ordures ménagères
Secteur 1 : Le Village et bords de Seine
ZAC des Radars
Secteur 2 : Les Patios
Secteur 3 : Grande Borne
Secteur 4 : Grigny II – Les Sablons
Secteur 5 : Grigny II – Les Tuileries

Les collectes correspondant aux jours fériés suivants seront assurées normalement : Toussaint, 11 novembre 2014, Noël, Jour de l'An, lundi de Pâques, 1er mai, 8 mai.

Jours de passage des Ordures ménagères à Grigny

LUNDI :
- Les Patios
- Grande Borne
- Les Sablons
- Les Tuileries

MARDI :
Village
ZAC des Radars

VENDREDI :
- Les Patios
- Grande Borne
- Les Sablons
- Les Tuileries
- ZAC des Radars
- Village

Jour de passage des Emballages et du Papier mélangés à Grigny : mercredi

- Les Patios
- Grande Borne
- Les Sablons
- les tuileries
- Le Village

Terres et Gravats
Le samedi matin, de 8h30 à 12h, une benne est mise à votre disposition au Centre Technique Municipal de Viry-Chatillon, 20 avenue André Malraux, Vous pourrez y déposer de la terre, des gravats, décombres, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Seuls les terres et gravats sont acceptés. Pour l'évacuation d'autres déchets tels que matelas, cuves, chaudières, les déchetteries départementales les réceptionneront gratuitement sur présentation de votre carte d'accès.

Piles /Toxiques
Un véhicule de la société de collectes réceptionne vos déchets toxiques et stationne :
- Voie Athéna, le 1er samedi de chaque mois, de 9h à 12h.
- Place du 19 mars 1962, le 4e samedi de chaque mois, de 9h à 12h,

En dehors de ces jours, vous voudrez bien vous déplacer en déchetteries. Muni d'un justificatif de domicile, vous pourrez y déposer des pots de peinture, huiles de vidange, batteries, solvants, seringues, néons, radio. Tout produit doit être conditionné de façon hermétique. Aucun flacon, pot, bidon ou autre contenant, ouvert, ne sera pas accepté pour des raisons de sécurité.

ATTENTION !
Si votre conteneur de tri n'a pas été collecté, sans doute y avait-il des erreurs. C'est parfois le cas.

Un adhésif indique que le tri est non conforme et permet à l'équipe des ordures ménagères de l'identifier et de le collecter le lendemain matin.

Merci de ne pas enlever le scotch.

Calendrier des collectes

Grigny

Octobre 2014 > Avril 2015

Collectes des emballages-papier, encombrants et végétaux

◆ Emballages et papier mélangés
◆ Végétaux
● Encombrants Village
■ Encombrants Grande Borne, Grigny II et Patios

oct-14			nov-14			déc-14			janv-15			fév-15			mars-15			avr-15		
Mercredi	1	◆	Samedi	1	●	Lundi	1	◆	Jeudi	1	■	Dimanche	1		Dimanche	1		Mercredi	1	◆
Jeudi	2	■	Dimanche	2		Mardi	2		Vendredi	2		Lundi	2		Lundi	2		Jeudi	2	■
Vendredi	3		Lundi	3	◆	Mercredi	3	◆	Samedi	3	●	Mardi	3		Mardi	3		Vendredi	3	
Samedi	4	●	Mardi	4		Jeudi	4	■	Dimanche	4		Mercredi	4	◆	Mercredi	4	◆	Samedi	4	●
Dimanche	5		Mercredi	5	◆	Vendredi	5		Lundi	5		Jeudi	5	■	Jeudi	5	■	Dimanche	5	
Lundi	6	◆	Jeudi	6	■	Samedi	6	●	Mardi	6		Vendredi	6		Vendredi	6		Lundi	6	◆
Mardi	7		Vendredi	7		Dimanche	7		Mercredi	7	◆	Samedi	7	●	Samedi	7	●	Mardi	7	
Mercredi	8	◆	Samedi	8		Lundi	8	◆	Jeudi	8		Dimanche	8		Dimanche	8		Mercredi	8	◆
Jeudi	9		Dimanche	9		Mardi	9		Vendredi	9		Lundi	9		Lundi	9		Jeudi	9	
Vendredi	10		Lundi	10	◆	Mercredi	10	◆	Samedi	10		Mardi	10		Mardi	10		Vendredi	10	
Samedi	11		Mardi	11		Jeudi	11		Dimanche	11		Mercredi	11	◆	Mercredi	11	◆	Samedi	11	
Dimanche	12		Mercredi	12	◆	Vendredi	12		Lundi	12		Jeudi	12		Jeudi	12		Dimanche	12	
Lundi	13	◆	Jeudi	13		Samedi	13		Mardi	13		Vendredi	13		Vendredi	13		Lundi	13	◆
Mardi	14		Vendredi	14		Dimanche	14		Mercredi	14	◆	Samedi	14		Samedi	14		Mardi	14	
Mercredi	15	◆	Samedi	15		Lundi	15	◆	Jeudi	15	■	Dimanche	15		Dimanche	15		Mercredi	15	◆
Jeudi	16	■	Dimanche	16		Mardi	16		Vendredi	16		Lundi	16		Lundi	16		Jeudi	16	■
Vendredi	17		Lundi	17	◆	Mercredi	17	◆	Samedi	17		Mardi	17		Mardi	17		Vendredi	17	
Samedi	18		Mardi	18		Jeudi	18	■	Dimanche	18		Mercredi	18	◆	Mercredi	18	◆	Samedi	18	
Dimanche	19		Mercredi	19	◆	Vendredi	19		Lundi	19		Jeudi	19	■	Jeudi	19	■	Dimanche	19	
Lundi	20	◆	Jeudi	20	■	Samedi	20		Mardi	20		Vendredi	20		Vendredi	20		Lundi	20	◆
Mardi	21		Vendredi	21		Dimanche	21		Mercredi	21	◆	Samedi	21		Samedi	21		Mardi	21	
Mercredi	22	◆	Samedi	22		Lundi	22		Jeudi	22		Dimanche	22		Dimanche	22		Mercredi	22	◆
Jeudi	23		Dimanche	23		Mardi	23		Vendredi	23		Lundi	23		Lundi	23		Jeudi	23	
Vendredi	24		Lundi	24	◆	Mercredi	24	◆	Samedi	24		Mardi	24		Mardi	24		Vendredi	24	
Samedi	25		Mardi	25		Jeudi	25		Dimanche	25		Mercredi	25	◆	Mercredi	25	◆	Samedi	25	
Dimanche	26		Mercredi	26	◆	Vendredi	26		Lundi	26		Jeudi	26		Jeudi	26		Dimanche	26	
Lundi	27	◆	Jeudi	27		Samedi	27		Mardi	27		Vendredi	27		Vendredi	27		Lundi	27	◆
Mardi	28		Vendredi	28		Dimanche	28		Mercredi	28	◆	Samedi	28		Samedi	28		Mardi	28	
Mercredi	29	◆	Samedi	29		Lundi	29		jeudi	29					Dimanche	29		Mercredi	29	◆
Jeudi	30		Dimanche	30		Mardi	30		vendredi	30					Lundi	30	◆	Jeudi	30	
Vendredi	31					Mercredi	31	◆	Samedi	31					Mardi	31				

Jours de passage des Ordures Ménagères à Grigny

LUNDI :
- Les Patios
- Grande Borne
- Les Sablons
- Les Tuileries

MARDI :
Village
ZAC des Radars

VENDREDI :
- Les Patios
- Grande Borne
- Les Sablons
- Les Tuileries
- ZAC des Radars
- Village

VRAI/FAUX :

On peut mettre les pots de yaourts les barquettes alimentaires ou les sacs plastiques de caisse avec les emballages ?

FAUX : la qualité des plastiques n'est pas assez bonne.

La prévention des Déchets, un programme qui marche !! Serez vous les prochains participants ?

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne mène de nombreuses actions en faveur de la réduction des déchets, dans le but d'atteindre son objectif de -7 % de Déchets Ménagers d'ici 2017.

En 2013, les écoles « **Aimé Césaire** » et « **Charpak Aubrac** » à Grigny II ont bien voulu s'engager dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. De nouvelles écoles castelviroises les ont rejointes, notamment l'école « **Joachim Du Bellay** » et son restaurant municipal.

D'ici 2015, l'objectif est de déployer ce projet à d'autres établissements scolaires, d'obtenir une réduction significative des ordures ménagères et la pratique du compostage, tout en travaillant avec les villes et leur prestataire respectif.

Le premier site de **compostage partagé en petit collectif** a été lancé fin janvier 2014. Dans la résidence, ce sont 13 familles qui amènent leurs déchets organiques, petit cartonnage, feuilles mortes au composteur, fourni par la Communauté d'Agglomération.

Des composteurs arrivent dans votre école !
N'EN PERDS PAS UNE MIETTE, FINIS TON ASSIETTE !
En France, chaque enfant jette en moyenne 150g par repas d'aliments qui auraient pu être mangés, soit 150 000 tonnes par an de nourriture non consommée qui termine à la poubelle !
Votre école a été choisie pour mener une opération de compostage des déchets de cuisine et des végétaux (restes de repas, épluchures de fruits et légumes, etc...) : élèves, enseignants, personnel, gardien... Tout le monde est concerné !
De la cantine au jardin, je ne perds rien !
LES LACS DE L'ESSONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

De la cantine au jardin je ne perds rien !
Votre école mène une expérience pour composter les déchets de cuisine provenant de la cantine (restes de repas, épluchures de fruits et légumes, etc...)
Saurez-vous relever le défi ?

© Pellicam